|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | RTD-G-4 |
| Numéro de poste Sysper: | 384755 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Fabienne Gautier, Head of Unit  4eme trimestre 2025  1 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L'objectif de l'unité Missions et Partenariats est de s'assurer que les nouvelles approches politiques d'Horizon Europe, notamment les Missions et les Partenariats européens, apportent une contribution majeure à la résolution des défis globaux et à la compétitivité industrielle. L'unité dirige l'élaboration des politiques et la coordination des Missions et les Partenariats européens tout au long de leur cycle de vie et soutient les services de la Commission, les États membres et les parties prenantes afin de mobiliser des investissements conjoints sur des objectifs convenus d'un commun accord, conformément aux priorités valorisées par les citoyens européens.

L'équipe "Missions" de l'unité dirige l'élaboration des politiques et la coordination entre les services de la Commission pendant toute la durée des missions, ainsi que la coordination avec les États membres.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste stimulant, gratifiant et visible au sein de l'équipe Missions de l'unité, dynamique et stimulante. Les missions de l'UE sont un nouvel instrument du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe pour les années 2021-2027. Elles soutiennent la transformation de l'Europe en un continent plus vert, plus sain, plus inclusif et plus résilient. Les missions de l'UE visent à apporter des avantages tangibles aux citoyens européens. Les missions de l'UE mettent en commun les ressources nécessaires en termes de programmes de financement, de politiques, de réglementations et d'activités de l'UE. Les missions de l'UE mobilisent également les acteurs publics et privés et s'engagent auprès des citoyens pour stimuler de nouvelles solutions et approches.

Le poste consiste à coordonner et à soutenir les services de la Commission dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des missions de l'UE, en particulier en ce qui concerne les aspects horizontaux de leur gouvernance, de leur financement, de leur engagement et de leur suivi. Le poste sera particulièrement axé sur la dimension de gouvernance multi-niveaux des missions de l'UE, qui garantit une action coordonnée et une mobilisation des ressources aux niveaux local, régional, national et européen, permettant une mise en œuvre efficace et un engagement durable sur le terrain. Il s'agira notamment de gérer les relations avec le Parlement européen, les États membres et les pays associés.

Le poste comprend la préparation et la coordination de réunions de haut niveau. Il implique notamment la rédaction de notes d'information et de discours sur les missions de l'UE, la représentation de la Commission lors d'événements publics, de réunions et d'activités de sensibilisation liées aux missions de l'UE. Le poste comprend le soutien aux activités des secrétariats des missions individuelles (sur les océans et les eaux, l'adaptation au climat, les sols, les villes neutres sur le plan climatique et intelligentes et le cancer) et la liaison avec les agences exécutives.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue dynamique, engagé et axé sur les résultats, possédant une solide expérience en matière de coordination, de relations interinstitutionnelles et de politiques, d'instruments et de processus de la Commission. Une expérience de la conception et de la mise en œuvre des politiques des missions de l'UE ainsi que de la gestion de l'information serait un atout.

Étant donné que les missions de l'UE couvrent un large éventail de domaines de R&I, l'unité recherche la diversité des profils. Le candidat peut donc avoir une expérience dans les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie et de la technologie, des sciences médicales et de la santé, des sciences agricoles, des sciences sociales et des sciences humaines.

Idéalement, vous devrez :

* Avoir une connaissance de la politique de recherche et d'innovation et en particulier de la politique de recherche et d'innovation de l'UE, des programmes-cadres et du rôle des missions de l'UE au sein de ces derniers ;
* Avoir une excellente capacité d'analyse, une aptitude à définir des stratégies et des politiques claires et être orienté vers la recherche de solutions ;
* Avoir une expérience et des compétences solides en matière de coordination des processus de l'UE et des connaissances en matière de gouvernance ;
* Rester calme sous la pression, être attentif aux détails, travailler confortablement en autonomie et avoir de très bonnes compétences interpersonnelles et de négociation vous permettant de travailler efficacement avec des collègues de la DG, dans l'ensemble de la Commission, ainsi qu'avec les États membres et les parties prenantes.
* Excellentes capacités de rédaction et de communication en anglais.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)